

## La Polyclinique Médipôle Saint-Roch vous offre des soins et une prise en charge médicale de haute qualité

Chirurgien, anesthésiste, équipe soignante & administrative, nous mettons tout en oeuvre pour faciliter votre prise en charge et votre séjour.

Ces différents acteurs de votre parcours font l'objet de 3 règlements dissociés mais d'une facture unique !

# 3 règlements dissociés

**1**

### Le chirurgien

Il s'agit d'honoraires et ce conformément au devis qui vous a été présenté en consultation pré-opératoire.

**2**

### L'anesthésiste

Il s'agit d'honoraires et ce conformément au devis qui vous a été présenté en consultation d'anesthésie.

**3**

### La Clinique

Il s'agit de la facturation des prestations hôtelières et du forfait clinique.



## = 1 Facture unique

### Une facture globale :

1. Intervention chirurgicale
2. Anesthésie
3. Frais de clinique

**Vous sera adressée dans un délai moyen de 3 semaines après votre sortie.**

**Cette facture ou « bordereau AMP » (adressée par courrier) sera à adresser à votre organisme complémentaire afin de vous faire rembourser partiellement ou en totalité, selon votre contrat.**



N'hésitez pas à joindre le service facturation qui répondra à toutes vos questions :



**04 68 66 11 47**